

19 juillet 2019 Mis à jour à 19h19

Financement d'organismes communautaires: Québec verse 11 millions de plus

Martin Lafrenière
Le Nouvelliste

Trois-Rivières — Dans une volonté de réduire les iniquités monétaires entre les organismes communautaires, le gouvernement du Québec augmente sa participation dans leur financement. Le gouvernement caquiste ajoute 11 millions de dollars aux 22 millions de dollars déjà prévus pour soutenir les organismes communautaires. Le financement atteint maintenant 33 millions de dollars.

Jean Boulet, ministre du Travail, de l'Emploi et de la Solidarité sociale, était dans sa circonscription de Trois-Rivières vendredi afin de dévoiler les grandes lignes de ce rehaussement. Selon lui, le gouvernement prend les moyens pour que les organismes communautaires soient financés afin de bien répondre à la demande de la population.

«Les organismes communautaires jouent un rôle essentiel dans le développement social et économique du Québec. Ça répond à ma volonté et à celle de mon gouvernement d'avoir un Québec non seulement moderne, mais aussi innovant et inclusif permettant à ceux qui ont des besoins particuliers, qu'on s'occupe d'eux et qu'on leur assure une dignité», déclare le ministre Boulet, en précisant que la part régionale dans ce rehaussement est de plus de 500 000 \$.

Des 11 millions de dollars, 6,7 millions de dollars aideront 252 organismes dédiés à la défense collective des droits. L'augmentation moyenne varie entre 19 % et 25 %.

Une enveloppe de 2,6 millions de dollars est prévue pour soutenir les futurs organismes de défense collective des droits. Pour aider 320 organismes communautaires à assumer les hausses salariales de leur personnel, le gouvernement allonge 1,1 million de dollars.

Près de 300 000 \$ sont attribués à 12 corporations de développement communautaire afin de mieux les soutenir dans leur travail. Six organismes communautaires qui défendent les droits des personnes lesbiennes, gaies, bisexuelles et transsexuelles se partagent une somme additionnelle de 348 288 \$.

Selon Sonia LeBel, ministre de la Justice et ministre responsable de la lutte contre l'homophobie et la transphobie, cet argent va aider à viser la reconnaissance des réalités de personnes ayant des diversités sexuelles.

«Au Québec, on est une société extrêmement inclusive. On a un niveau d'acceptation extrêmement élevé. L'égalité juridique est acquise, l'égalité sociale aussi. Mais ce n'est pas simplement les lois qu'on peut mettre en place qui, pour des gens défavorisés, pour les intégrer dans leur milieu, vont être suffisantes», mentionne la députée de Champlain.

Ce n'est pas d'hier que le mouvement communautaire réclame un meilleur financement de la part du gouvernement québécois. Selon Jean Boulet, la bonification de 11 millions de dollars est suffisante, mais il y a toujours moyen d'améliorer les choses.

«On travaille à l'élaboration d'un plan d'action gouvernemental pour l'action communautaire au Québec. Cet automne, on entreprend des consultations de tous les regroupements nationaux. Je veux aller plus loin. Je veux que ce soit un plan le plus compréhensif possible. Et s'il y a des besoins de financement auxquels nous ne répondons pas, on essaiera de s'assurer d'y répondre.»

Financement bien accueilli

Marc Benoit, du Regroupement en éducation populaire autonome de la Mauricie, se réjouit de ce rehaussement qu'il qualifie d'important.

«On n'était pas indexé depuis 10 ans! Aujourd'hui, on est plus qu'indexé, on est rehaussé. Avoir plus d'argent, c'est plus d'accessibilité à nos services, des employés mieux rémunérés qui vont faire un meilleur travail. Et c'est une reconnaissance du travail effectué par les bénévoles, les employés et les membres de la communauté qui s'impliquent au sein de nos organismes. On ne nous a pas simplement écoutés (par le gouvernement), on nous a entendus.»

La Table nationale des Corporations de développement communautaire est également satisfaite de cette bonification gouvernementale. Toutefois, ce pas dans la bonne direction ne doit pas être le dernier, car le financement demeure insuffisant: le budget des CDC varie de 0 \$ à 88 839 \$. Pour offrir un service optimal, chacune des 65 CDC devrait fonctionner avec un budget de 192 240 \$, explique le président de la Table, Martin Boire.

«Des CDC auront maintenant une ressource à temps plein. Mais 192 000 \$, ce n'est pas une somme colossale. Avec toutes les responsabilités en développement social, c'est un minimum. Des représentations seront faites pour augmenter le financement et M. Boulet

veut réviser le plan d'action gouvernemental communautaire. Il veut aborder le soutien accru de l'action communautaire par le gouvernement. Pour nous, c'est une bonne nouvelle. On voit une nette transformation par rapport à l'ancien gouvernement. On sent une ouverture qu'on n'a pas sentie depuis des années.»

Voici la liste des 17 organismes de la région qui profitent d'une hausse de financement

Mouvement d'action solidaire des Sans-Emploi des Chenaux inc.: 36 157 \$
Regroupement d'organismes en DI/TSA de la Mauricie: 50 192 \$
Service d'aide au consommateur-région 04: 50 192 \$
Carrefour d'aide aux non-syndiqué-es inc.: 30 247 \$
Groupement pour la défense des droits sociaux de Trois-Rivières: 4213 \$
Comité logement Trois-Rivières inc.: 30 247 \$
Mouvement action-chômage Trois-Rivières: 30 247 \$
Comité pour la défense des droits sociaux La Tuque: 16 212 \$
AQDR section Mékinac: 36 157 \$
Table action abus aînés Mauricie inc.: 44 453 \$
AQDR section Shawinigan: 36 157 \$
AQDR section Trois-Rivières inc.: 36 157 \$
AQDR Des Chenaux: 36 157 \$
RDDS (Shawinigan) inc.: 10 130 \$
Regroupement d'organismes de promotion pour personnes handicapées région
Mauricie: 4871 \$
Regroupement des organismes d'éducation populaire autonome de la Mauricie: 34 120 \$
Table de concertation du mouvement des femmes de la Mauricie: 14 747 \$